



Revente logement hlm avant 5 ans

Par **Shoop54**, le **19/03/2012 à 11:43**

Bonjour,
J'ai acquis il y a 18 mois un logement HLM que j'occupais en tant que locataire à l'époque. J'ai acheté ce logement à un prix supérieur de 10% à l'évaluation faite par les services des domaines le jour de l'acquisition. Je souhaite aujourd'hui revendre ce logement à un prix supérieur à l'achat. Puis-je le faire sans être obligé de reverser la plus-value à la société HLM. Tous les textes parlent d'un reversement si le logement aurait été acheté à un prix inférieur à l'évaluation des domaines ce qui n'est pas mon cas.
Merci de votre réponse

Par **francis050350**, le **20/03/2012 à 14:47**

Bonjour, Résidence principale exonérée de plus value !

Par **Shoop54**, le **21/03/2012 à 07:00**

Bonjour,
Merci de votre réponse
Bonne journée